

JOURNAL MUNICIPAL DE NERS

2023 - 2024



SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 2
État civil & Agenda	page 3
Le Budget	pages 4 & 5
La Vie des Associations	pages 6 à 9
Les Annonceurs	pages 10 à 12
Les événements 2023 de la commune	pages 13 à 15
La vie de la commune	pages 16 à 20
Le CCAS et son Budget	page 21
Les Infos de l'Agglo	page 22
Infos pratiques	page 23
Numéros utiles	page 24

LE MOT DU MAIRE

Chères Nersoises, Chers Nersois,

Voilà 4 années qui viennent de s'écouler depuis que vous nous avez accordé votre confiance.

La crise Covid nous a fait perdre pratiquement 2 années pour mettre en route le programme que nous vous avons présenté.

Nous avons tous été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes.

Malgré tout, nous avons réalisé une grande partie de ce programme. Vous retrouverez les réalisations que nous avons menées à bien à l'intérieur de ce bulletin. D'autres se sont rajoutées telles que l'achat d'un nouveau véhicule, la mise en place d'une climatisation à l'école coté maternelle. De même, le parcours de santé a été réceptionné, il sera bientôt installé autour du stade.

Le chantier rue Jean Caplat / rue des 4 vents qui nous a occupé une grande partie de 2023 est terminé et déjà, nous projetons la finalisation de l'aménagement de cette rue si importante pour les écoliers et leurs parents.

L'étude pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école est lancée.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir pour faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens et ce dans la maîtrise des conditions financières.

Comme chaque année, je me félicite de la grande



activité associative et culturelle. Je remercie les associations et les organismes municipaux ou de l'Agglo pour leur investissement car je sais combien il peut être lourd.

Avec mes amis du Conseil Municipal nous avançons toujours dans l'intérêt général, nous continuerons d'agir ainsi dans le respect de votre confiance.

Je vous attends le vendredi 12 janvier 2024 pour la traditionnelle soirée des vœux.

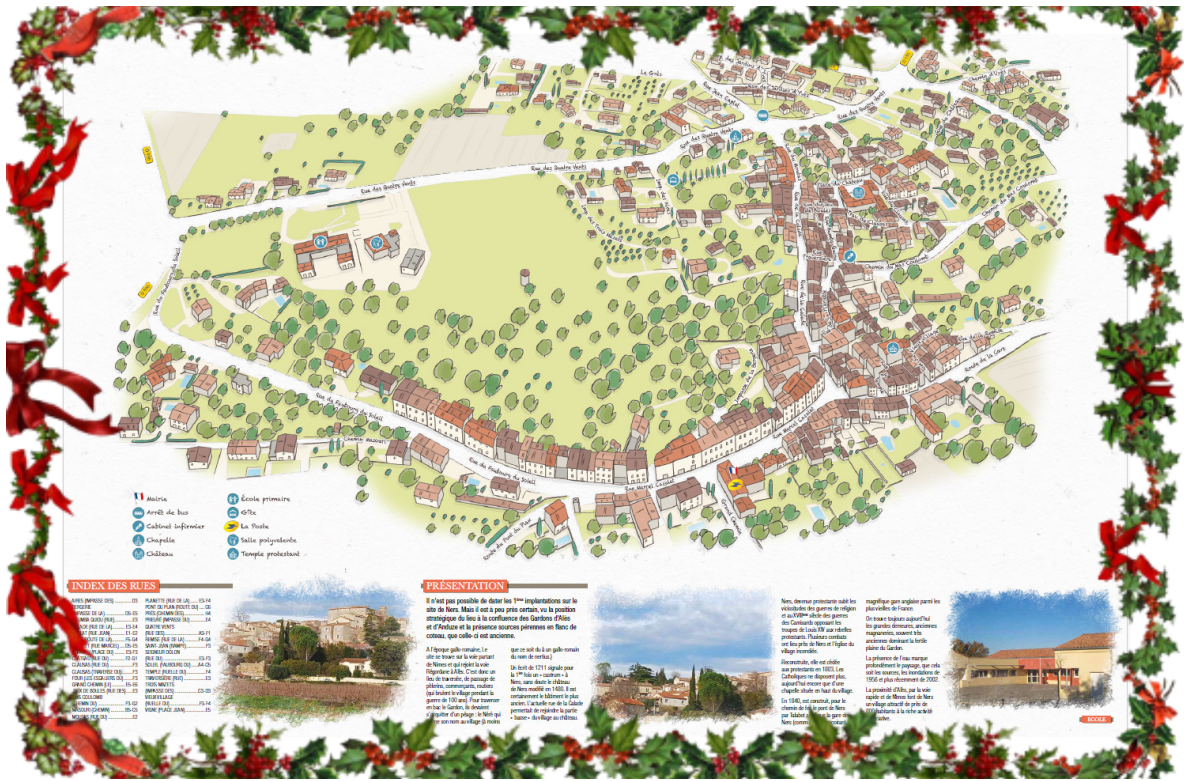
Merci aux annonceurs qui nous permettent de réaliser ce bulletin ainsi qu'à l'équipe de rédaction.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin.

Bonne et heureuse année 2024 à vous tous.

Votre Maire,
Patrice PUPET





La totalité du plan de la commune est disponible en Mairie

ÉTAT CIVIL

Seuls les mariages et les naissances pour lesquels les intéressés ont donné leur autorisation sont publiés.

Naissances

- Léandre, Patrice, Jean Jacques Edmond né le 14 février 2023
- Chloé, Mélanie, Carmen Miksa Coll née le 2 mars 2023
- Léo, Patrick, Jean Ginestet né le 1er août 2023

Mariages

- M. Mathieu, Jean Pierre Soulages et Schiltz Jennifer, Christina le 29 juillet 2023

Décès

- M. Privat Claude Sully le 4 janvier 2023
- M. Méric Gérard Emile le 29 janvier 2023
- Mme Fostyk Aniela veuve Pantel le 27 Août 2023
- M. Teissier Jean Pierre le 2 septembre 2023
- Mme Bethisy Mauricette, Lucienne veuve Ianetti le 19 octobre 2023

Liste arrêtée au 30/11/2022

AGENDA

AEN

- 4 février 2024 : Loto
- 6 avril 2024 : Carnaval
- 21 juin 2024 : Kermesse

NOA

- 9 ou 23 mars 2024 : Soirée dansante à thème ; repas sur réservation
- 9 ou 16 juin 2024 : Noa Classic Tour. Balade en véhicules anciens
- Du 24 juillet au 9 août 2024 : Retransmission des Matches de football de l'équipe de France pour la compétition des J.O.

ZIKTAMU

- 29 juin 2024 : Ramène ta saucisse



Directeur de la publication :
Monsieur Patrice PUPET, Maire de Ners
Comité de Rédaction, Rédaction, Coordination :
Mairie de Ners
Impression :
La Bande Annonce Com' - 30170 Conqueyrac
PAO, Infographie :
Céci'Chouette, 30360 Cruviers-Lascours
Crédit photos : Mairie de Ners

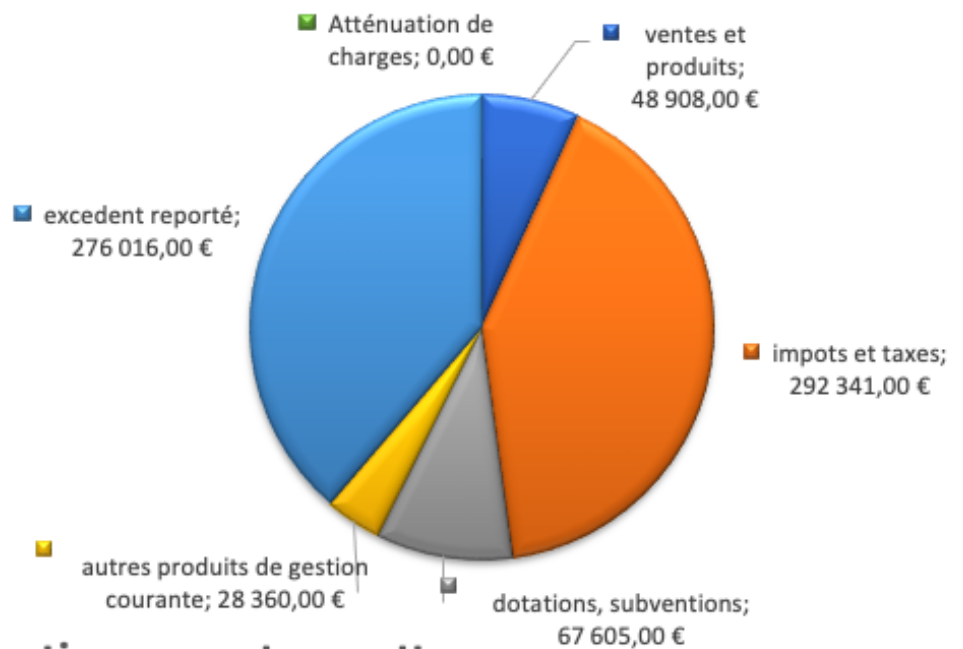
LE BUDGET

Le budget est la prévision des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Il comporte une section fonctionnement pour financer toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (personnel, charges à caractère général, intérêts de emprunts. La section investissement comprend les dépenses d'équipement et la dette. Les recettes proviennent de dotation et d'autofinancement (virement depuis la section fonctionnement).

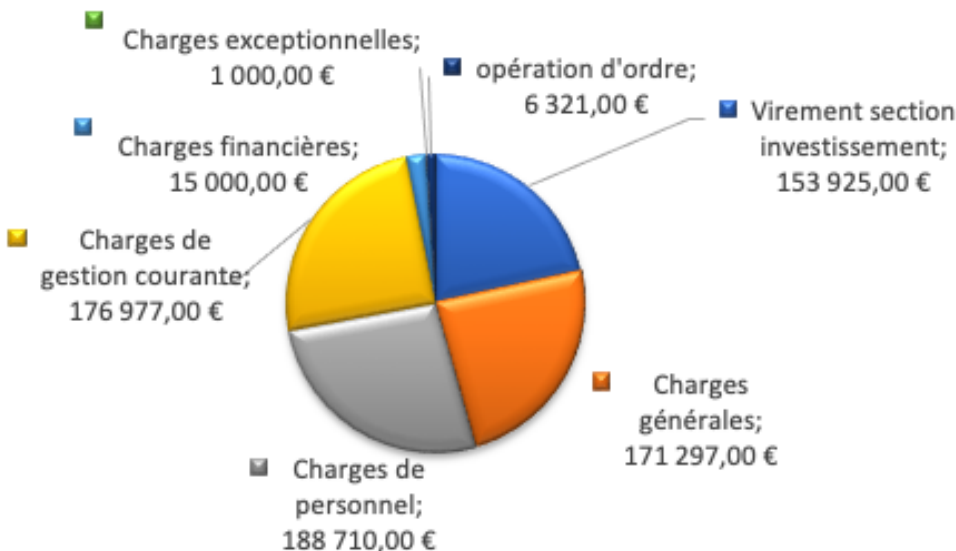
Les reports sont importants, tant en recettes que dépenses.

Les recettes de fonctionnement

Pour l'essentiel, elles proviennent des impôts et taxes (taxes d'habitation, foncière bâtie et non bâtie) et des dotations de l'Etat. Viennent ensuite les produits divers.



Fonctionnement : recettes



Les dépenses de fonctionnement

Pour l'essentiel, elles comprennent les dépenses liées au personnel et les autres charges générales (fonctionnement des bâtiments) et de gestion courante comme les subventions aux associations. Enfin, une partie importante est versée à la section investissement.

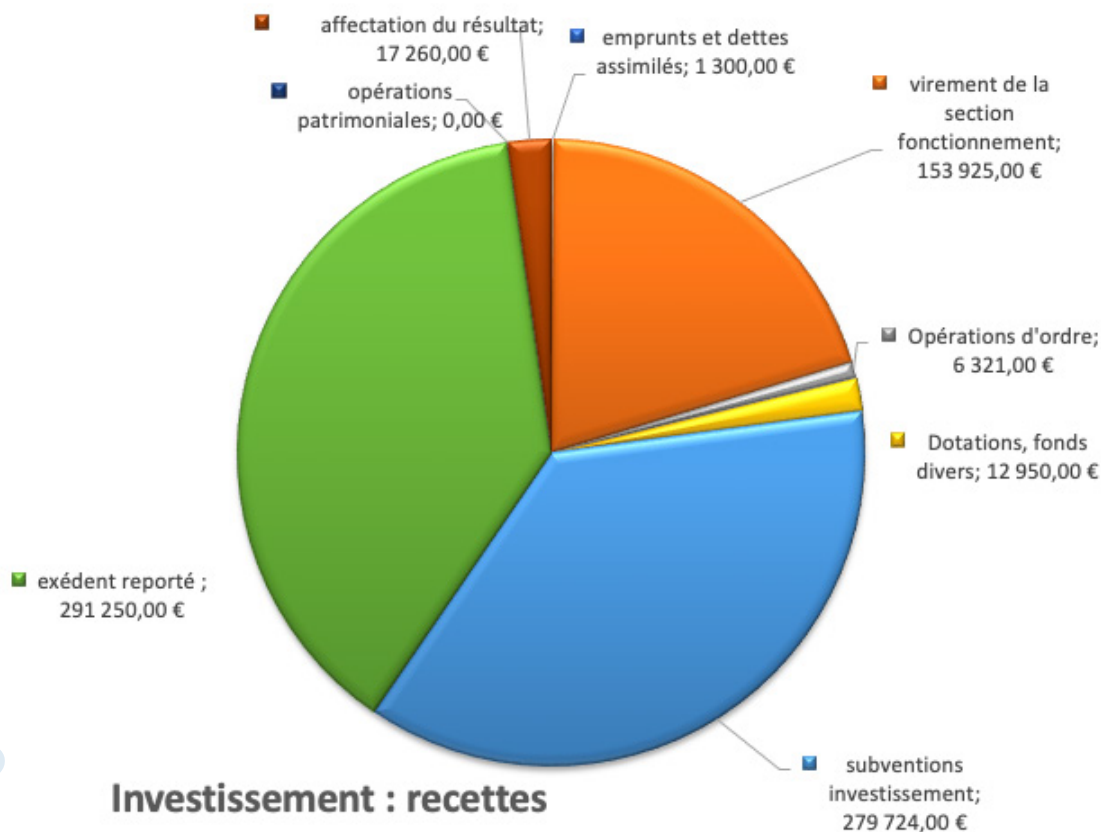
Fonctionnement : Dépenses

Le budget fonctionnement s'équilibre à la somme de : 713 230,40 €



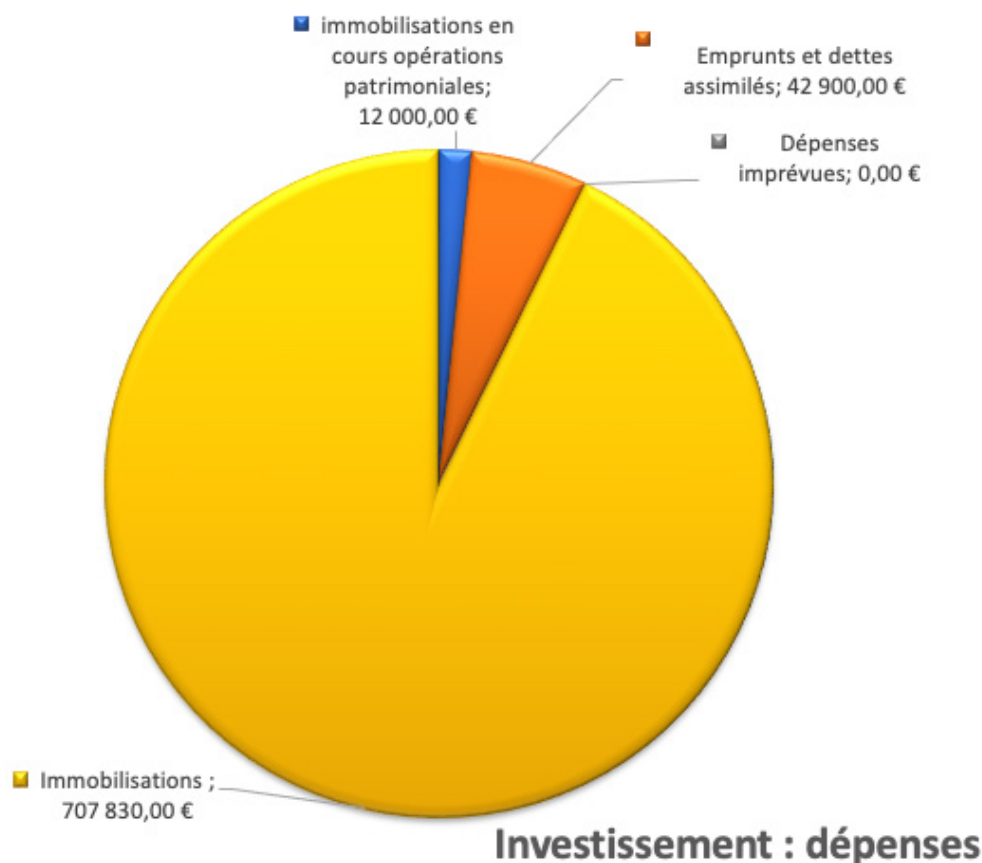
Les recettes d'investissement

Elles sont essentiellement issues des subventions, des dotations (FCTVA et Taxe d'aménagement), de l'emprunt et des virements de la section fonctionnement.



Les dépenses d'investissement

Les immobilisations se divisent en deux : Les incorporelles qui sont des biens immatériels sans substance physique détenus par la commune pour une durée supérieure à un an. Y figurent par exemple les frais d'étude sur projets, les acquisitions de logiciels, etc...



- Les immobilisations corporelles sont des biens tangibles destinés à être utilisés de manière durable comme les acquisitions foncières et de matériel et mobilier ainsi que les travaux neufs.
- Les immobilisations en cours sont les travaux en cours (voirie, travaux). Elles sont ici regroupées.
- Le capital de l'emprunt

Le budget investissement s'équilibre à la somme de : 762 730,00 €

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LA SOUREILLADO



On peut dire que le club La Soureillado mérite bien son nom. Il rayonne... tant par le dévouement des animateurs bénévoles qui n'ont de cesse de diversifier leur atelier afin de susciter l'intérêt permanent des « apprentis », tant par l'investissement du président et des membres du bureau et conseil d'administration qui œuvrent inlassablement pour organiser des événements festifs et conviviaux que chacun puisse s'y sentir bien, tant par l'enthousiasme des adhérents dont le chiffre ne cesse de croître ; oui, voilà un club dynamique, accessible à tous avec une cotisation annuelle qui n'a pas augmenté depuis 3 ans, malgré l'inflation ; elle est à 25€ pour les Nersois et 30€ pour les autres.



Dans ce club, aux multiples activités sollicitant aussi bien le corps que l'esprit, tout est fait pour que l'âge ne soit pas vécu comme un handicap ; les rencontres intergénérationnelles développées entre l'école primaire de Ners et le club participent au partage et au maintien du lien entre petits et grands ;



La Soureillado est en quelque sorte une grande famille chaleureuse qui cultive le bien vivre ensemble. Dans nos temps modernes, où l'individualisme règne, notre Club La Soureillado de Ners, petit VILLAGE situé au cœur du Gard, réussit à fédérer plus de 250 personnes dont 55 nouveaux arrivants,

venant des environs plus ou moins lointains, dans un esprit de solidarité positive ; nous n'oublions pas l'accompagnement financier et matériel de la mairie de Ners qui depuis des années, met à disposition

gracieusement, la salle polyvalente pour le Club de la Soureillado.

Voilà vous connaissez désormais la formule du succès de notre Club.

Pour joindre le secrétariat :
soureillado.30@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES



Aubade 2023

La saison 2023 a débuté par la traditionnelle aubade à la population le dimanche 4 juin. Cette journée s'est déroulée avec un tour du village afin de proposer à la vente des brioches ou bien des fougasses d'Aigues-Mortes. La participation des villageois a été honorable et le comité tient à saluer votre générosité ainsi que votre accueil. Mais par cette manifestation le plus grand merci va à notre jeunesse nersoise pour sa forte implication exemplaire. La journée s'est terminée avec un moment de convivialité.

Fête votive 2023

Nous avons poursuivi les festivités avec la fête votive les 16,17 et 18 juin avec quelques nouveautés cette année dont un apéro-mousse le samedi midi et une cuisse de taureau à la broche le dimanche midi. Tout



au long de ces 3 jours, une ambiance familiale et festive régnait dans notre village. Le bilan moral fut plus que très satisfaisant mais malheureusement, malgré tous les efforts mis en place, le bilan financier quant à lui ne fut pas au rendez-vous. L'absence de manèges à destination de nos petites nersoises et nersoises s'est fait sentir sur la présence des familles en journée et début de soirée. De plus, le nombre de fêtes aux alentours est de plus en plus important sur cette date, ce qui a eu pour conséquence une baisse significative de la fréquentation de notre manifestation. Le bureau du comité tient à remercier les bénévoles, la mairie, les employés municipaux, les sponsors et encore tout particulièrement nos jeunes. Nos vœux souhaitent une belle année 2024 et nous vous disons à bientôt...

ZIK TA MU



ZikTaMu... Un bilan positif.

Une année riche d'expériences pour les cinquante-deux adhérents.

D'abord du point de vue des événements auxquels nous avons participé. Pour ne citer que les principaux, ZikTaMu s'est produit aux festivals « Le Temps des Cerises » (arts de la rue) à Uzès et des Tranes Cévenoles à Sumène, à Charbons Ardents à la Grand-Combe, au corso de Langogne en fête, aux fêtes du Grau du Roi et d'Uzès, à la biennale de marionnettes au Pont du Gard, à la fêria des vendanges de Nîmes. Pour ce qui est des carnivals, outre ceux de Rochebelle, St Chaptès ou encore la Grand-Combe, nous avons animé le très sympathique carnaval de l'Amicale de l'école de Ners. Nous avons également mis un point d'honneur à participer aux animations organisées par les associations des quartiers de Chemin bas d'Avignon, du Mas de Mingue ou encore de Pissevin pour le plus grand bonheur des enfants.

D'autre part, quatre week-ends de résidence artistique ont été organisés. Deux avec l'intervention de Sandrine Montlezin, artiste parisienne sur le thème des chants du monde et des percussions corporelles. Les deux autres avec Anne Lopez,

danseuse chorégraphe de la Compagnie « Les gens du quai » pour un travail sur les postures corporelles et le mouvement.

Enfin, cerise sur le gâteau... Ou plutôt saucisse sur la plancha, la Septième édition de « Ramène Ta Saucisse » a rencontré un franc succès. La grosse centaine de tables a été prise d'assaut dans la joie et la bonne humeur. Plus de mille participants ont pu profiter, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, des animations (Cie Biiip, Sankey, Ajaïo, La Raie publique) et du très bon concert du groupe The Yellbrows.

Une organisation facilitée par la cinquantaine de bénévoles qui s'ajoute aux adhérents mais également par l'implication de la mairie de Ners et de ses agents. Nous tenons à les remercier chaleureusement.

La prochaine édition est prévue pour le samedi 29 juin.

NOA



JOURNÉE PLEINERS 22 Avril 2023

Sous un beau soleil printanier, ce ne sont pas moins de vingt neuf enfants de 6 à 13 ans qui ont participé à l'après-midi « Pleiners » organisée par l'association NOA (Ners Organisation d'Activités). Ce 22 avril 2023, les petits nersoises étaient certes les plus nombreux mais des enfants de toute l'agglomération alsésienne ont également répondu présents. Ils étaient tous impatients de profiter des activités proposées et notamment de la pêche au bord du Gardon. Partenaire de cette action, l'association du « Gardon Alaisien et Haute Gardonnenque » avec 3 représentants ont apporté leur sérieux mais aussi leur engagement fort auprès de la jeunesse.



*Journée PLEINERS 22 avril 2023
avec la pêche sur le Gardon*



Cette année, les petits pêcheurs postés sur la digue ont eu la chance d'attraper du poisson. Il fallait alors vivre leur étonnement et leur curiosité. Pendant ce temps, les activités sportives et de loisirs battaient leur plein au stade. Le programme était très divers pour satisfaire tous les participants : tir à plomb, lancer d'anneaux, tir à l'arc, parcours d'habileté « au rétro », sans oublier l'incontournable casse-boîtes.

A 17h30, il était alors temps de grimper jusqu'à la salle des fêtes où l'atelier des pompiers de Lédignan les attendait. 3 groupes étaient alors formés sous la conduite d'un soldat du feu. Les enfants ont écouté attentivement un bref exposé des missions des pompiers ainsi que des consignes de sécurité puis ils sont passés aux travaux pratiques avec des petites simulations de secourisme. Une bien belle journée s'achevait avec beaucoup de satisfaction pour les organisateurs et nous l'espérons pour tous ceux qui ont accompagné cette manifestation.

Pendant la soirée « Black and White » tous les enfants ont été récompensés autour du verre de l'amitié et devant leur famille. La soirée s'est poursuivie en musique avec The BREID'S qui ont revisité les standards de la terre entière...

NOA CLASSIC TOUR 3^{ème} édition. 25 Juin 2023

Une très belle édition ! La trentaine de voitures rutilantes s'était donnée RDV au stade pour prendre le départ du 3^o Noa Classic Tour. Des japonaises, allemandes, américaines et bien sûr françaises avaient fait le déplacement jusqu'à NERS. Cette année, la doyenne était une magnifique TRIUMPH Spitfire de 1968. Après le café de bienvenue, il était temps pour les pilotes de prendre la route... En marche arrière pour une épreuve d'adresse. Au road-book et en direction de l'Ardèche, la balade s'est ensuite étirée au gré des villages et paysages magnifiques. Puis, c'est sur les hauteurs de BANNE que ce joyeux convoi a fait une halte «charcuterie, fromage» bien méritée.

Après ce bon moment de convivialité mécanique et les superbes photos du paysage, les bolides sont



Noa Classic Tour 25 juin 2023

repartis pour la 2^o partie du parcours. C'est ainsi que le rallye a salué en passant le château d'ALLEGRE et a tutoyé le Mt BOUQUET. A l'arrivée des 145 kms, les belles voitures se sont rangées sagement pour le plaisir des visiteurs.

Tous les concurrents ont ensuite refait le monde le temps d'un repas champêtre made by NOA. Une bien belle journée qui a donné autant de plaisir aux participants qu'aux organisateurs.

L'anniv des 10 ans de NOA : 14 juillet 2023

J'ai 10 ans chantait A. SOUCHON, il y aura bientôt 50 ans.... Et oui 10 ans que notre joyeuse équipe anime le village et alentours au gré de manifestations



très diverses. La NOACOLOR, la fête de la musique, les journées PLEINERS et le concours de déguisements des enfants pour HALLOWEEN, les soirées dansantes ainsi que les réveillons, cela fait maintenant 10 ans que NOA est sur tous les fronts.

Mais comme notre association est avant tout une histoire d'amitié cimentée par les événements et les rencontres, cet anniversaire devait être fêté avec faste et panache. Aussi le 14 juillet, un public très nombreux est venu partager avec NOA ce moment de plaisir. Bien sûr, pour qu'une fête soit réussie, il faut de la musique et des artistes. C'est à Fabio, notre chanteur de charme italien qu'est revenue la lourde tâche de faire décoller la soirée. Avec son énergie débordante, notre transalpin alsésien a parfaitement passé le relais à la vedette du soir : RICOUNE.

Accompagné de son staff et de ses danseuses, notre poète languedocien nous a fait voyager au gré de ses petites histoires simples qui rendent la vie... jolie. RICOUNE n'a pas son pareil pour faire corps avec son public et faire vibrer notre petite corde de méditerranéen. Reprenant tous en cœur les chansons de notre barde héraultais, les 400 festaires ont mis

une ambiance de feu pour cette belle soirée. Bien sûr, un anniversaire sans repas n'aurait pas de sens. Tous les convives ont partagé le repas poulet basquaise de nos cuistots étoilés. Et c'est toujours en musique que ce bel anniversaire doublé de la fête nationale s'est achevé sur un feu d'artifices de circonstance. Saluons le gros travail de préparation de cet événement de toute l'équipe NOA qui a encore une fois démontré tout son savoir-faire. RV dans 10 ans chantait P. BRUEL il y a un peu plus de 30 ans.....

Agenda des activités 2024

09 ou 23 Mars : Soirée dansante à thème. Repas sur réservation.

09 ou 16 Juin : 4^e NOA CLASSIC TOUR. Balade en véhicules anciens.

Du 24 Juillet au 09 Août : Retransmission des matchs de football de l'équipe de FRANCE pour la compétition des JO.

Cette année encore, l'association NOA est très heureuse d'avoir fait bouger notre village et ses alentours. Merci à nos amis nersois et à ceux très nombreux d'autres communes, sponsors, mairie de NERS, employés municipaux dévoués, Ales Agglo et Conseil Départemental. Bonne année à tous !!

Association NOA : 43 Rue Jean Caplat 30360 Ners : 06 01 98 24 62 ou 06 66 32 80 40

L'AMICALE DE L'ÉCOLE DE NERS



L'Amicale de l'École de Ners est une association loi 1901, ayant pour vocation d'aider et améliorer la vie des enfants et des enseignants au sein de l'école. Chaque année nous mettons en place des manifestations afin de financer du matériel ou des sorties pour les enfants.

Nous avons maintenu notre soutien financier aux projets des enseignants, en subventionnant du matériel pour améliorer la vie collective au sein de l'école.

Nous avons permis aux enfants d'avoir un projet scolaire, en finançant les sorties et activités tout au cours de l'année 2022-2023 qui ont repris de plus belle dès la rentrée 2023-2024.

Nos projets pour l'année à venir, soutenus par l'équipe enseignante et la Mairie de Ners, sont



de poursuivre les événements qui font le bonheur de nos enfants. Les photos de classe, tombola, et bourse aux jouets d'ailleurs ont déjà eu lieu.

Participation au spectacle et goûter de Noël, loto, carnaval, kermesse, vide grenier, sorties culturelles et ateliers

Cirque réalisé par LE SALTO sont au programme cette année !



Prochaines dates à retenir :

LOTO et Tombola le 4 février

Carnaval le 6 avril 2024



Cette année le bureau de l'association est composé de Grégoire COULET (président), Lucile CAILLOL (Vice-Présidente), Caroline SOUCHE (Secrétaire), Priscilia BARCZYNSKI (Vice-Secrétaire), Laura GARCIA (Trésorière) et Fatima BENDAÏ (Vice-Trésorière).

Toutes nos infos sur notre compte Facebook : Amicale Ecole de Ners

Mail : amicale.ecole.de.ners@gmail.com



LES ANNONCEURS



EURL M.D.
PEINTURE
AGENCEMENT

Marc DUMAS

Des moments forts

CEVENNESWINES
Un pur plaisir cévenol

NERS CRUVIERS-LASCOURS www.cevenneswines.com

Caveau ouvert de Lundi au Vendredi : 8h-12h & 14h-17h

EURL TAXI MONTAGNÉ

Stéphane Montagné
Siège : 160 route de la Cave - 30360 Ners
Tél. : 06 67 25 30 96

Taxi et transports médicaux
Toutes distances
Conventionné, agréé toutes caisses

montagne.stephane@gmail.com Siret n°904 726 924 00015

ALLIANCE ENVIRONNEMENT Eau Assainissement Valorisation

TRAVAUX D'EQUIPEMENT 04 66 52 06 70

CONTRÔLE DE RESEAUX & ENTRETIEN ET MAINTENANCE 04 66 86 12 83

Découvrez nos solutions : www.alliance-env.fr

BOULANGERIE PATISSERIE
Stéphane Granier

Midi Libre

Dépannage épicerie - Midi Libre - Presse
SAINT HILAIRE (proche école) - 06 18 43 82 81

SAS EDEN - 30360 NERS
DUMAS Damien
sas.eden30@gmail.com

Eden

07.69.03.02.19
Bricolage - Entretien - Hygiène

RENOVATION

CARRELAGE MOSAÏQUE

TERRASSEMENT

MINI PELLE

EURL ROMEI Emmanuel

Chemin des Costes • 30360 NERS
Tél./Fax : 04 66 56 75 35

CRÉATION ET RESTAURATION
DE VITRAUX
STAGES D'INITIATION



VITRAUX CLUZ



PATHALIE FALASCHI
06 38 51 49 63
VITRAUXCLUZ.PF@GMAIL.COM



VITRAUXCLUZ.COM



53 RUE MARCEL CAZAIT
30360 NERS



Taxi conventionné toutes caisses
Transports médicaux assis,
Transports privés et
professionnels,

3 faubourg du soleil
30360 NERS
06,11,89,57,34
www.fctaxi.fr
fctaxi30@gmail.com
ed : ALES N°16



L'énergie de vos projets

Réseaux électriques HTA-BTA - Postes de transformation
Eclairage Public - Eclairage architectural
Economies d'énergie - Génie civil téléphone - Réseau gaz
Signalisation tricolore - Vidéoprotection
Eclairage terrains de sport et grands espaces
Bornes de recharge pour véhicules électriques
Bornes foraines - Bornes aires d'accueil
Viabilisation de terrains

NOUVEAU :
Terrassement par
ASPIRATRICE
Contactez-nous au
04.66.52.25.30




ETE VALETTE

Avenue d'Anduze - BP 70047 - 30101 ALES CEDEX
Tél : 0466 522 530 Fax : 0466 527 212
e-mail : valette@valette-ete.fr - www.valette-ete.fr





NOUVELLE AGENCE

AGENCE GARD (30)
24, chemin des Transloques
30360 Ners (Ancien VERMOREL)
04 48 21 02 06 - info@svis34.fr
www.svis34.fr



3Bis rue de la remise
30360 Ners
0614302058
sas.rip30360@gmail.com
rip30.fr

Rénovation, Intervention, Propreté
Entretien et Fleurissement des sépultures

Soutien émotionnel par les
élixirs de fleurs

Une écoute attentive va me permettre
de vous proposer une composition
personnalisée pour un bien être
retrouvé

Anne Gesselle
06 68 28 28 89
ages.fleurs@gmail.com

Relationnel difficile
manque d'intérêt
sexualité



TRAVAUX PUBLICS
Canalisateur de vos projets

894 chemin de la Madeleine - 30140 BOISSET & GAUJAC
Tél : 04 66 60 63 29 - contact@benoi-tp.com
www.benoi-tp.com



Société Régionale de Canalisation

- Travaux Publics
- Adduction d'eau
- Assainissement
- Eaux pluviales
- Irrigation
- Terrassement
- Voïries
- Exploitation de roches calcaires
- Tri et traitement des déchets inertes
- Travaux de traitement de l'amiante





afaq afaq CE
TRAITEMENT DE CHAMBRÉMENT Qualité Sécurité Environnement AFNOR CERTIFICATION ISO 9001 - ISO 45001 ISO 14001 N° 0332 (0) - 04700

RSE TP
AVANCÉ

tél. 04 66 61 77 93
fax 04 66 61 03 22
src.accueil@orange.fr
Carrière de La Ferrière 30140 THOIRAS

Alain Labatut **SECURITE**

**ALARME - VIDEOSURVEILLANCE
AUTOMATISME - CONTROLE D'ACCES**

1035 RD936 - VEZENOBRES

04 66 83 49 81

www.labatut-securite.com



Crouzat
GARAGE

CROUZAT Sébastien
04 66 60 01 97

260 départementale 936
30190 Brignon
sar.l.crouzat@orange.fr

Point Service



Pièces - Accessoires
GREGOIRE

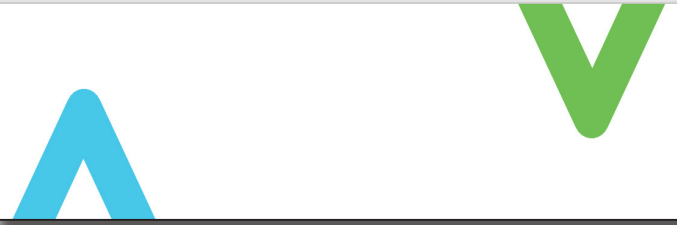
SGA
SOCIÉTÉ GARDOISE DE PEINTURE
5 chemin des deux mas - PIST IV
30 100 ALES
TEL: 04 66 30 66 63
sgp@sgp30.fr

- RAVALEMENT DE FAÇADES
- POSE DE SOLS SOUPLES
- ISOLATION THERMIQUE
- PEINTURE
- VITRERIE

L'IMAGINEZ, NOUS LE RÉALISONS POUR VOUS!

GAXIEU
AU COEUR DE VOS PROJETS
GAXIEU.FR

GAXIEU ALÈS
760 ch du Mas de La Bedosse
Pist OASIS - BP 50257
30105 Alès cedex
T.04 66 54 30 00



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

Réseaux collectifs : Eau Potable – Eaux Usées – Eaux Pluviales
Assainissement non-collectif - Poste de relevage
Terrassements – Goudronnage



Société Gardoise
Travaux Publics

420 Route Départementale 6110 – 30350 Massanes
☎ 04.66.83.83.45.

e-mail : contact@societegardoisep.fr – www.societegardoisep.fr

UN NERS DE PIZZA
**PIZZA - BOISSONS
A EMPORTER**
FACE AU CIMETIERE DE NERS

OUVERT
DU VENDREDI
AU DIMANCHE SOIR

TOUS LES SOIRS
DU 15 JUN
AU 15 SEPTEMBRE
SAUF LE LUNDI

COMMANDE
04 666 000 25
TABLES A DISPOSITION

REGLEMENT : CHEQUE - TICKET RESTO - ESPECE



VIDAL FRERES

VRD - TRAVAUX PUBLICS

**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - ASSAINISSEMENT
GOUDRONNAGE - VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
MURS PIERRE / SOUTÈNEMENT - AMÉNAGEMENTS**

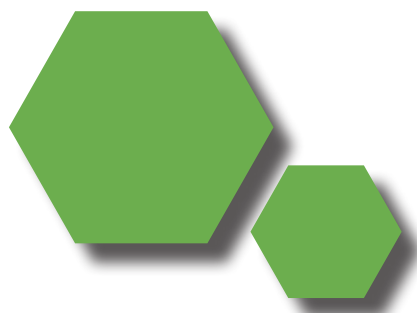
BP 17 - 378 av. Cévennes 30360 VEZENOBRES
Tél. 04 66 83 50 66 - Fax 04 66 83 69 30
vidal.freres@cegetel.net

LES ÉVÉNEMENTS 2023 DE LA COMMUNE

VOEUX DU MAIRE

Le vendredi 13 janvier 2023, et ce après 2 années sans retrouvailles, Monsieur le Maire et le Conseil ont présentés les vœux aux Nersois. À cette occasion M. Pupet a remis la médaille de Ners à M. Nanrocky Jacqui pour ses bons et loyaux services lors de ses 2 mandats et son investissement au sein du tissu associatif.

La soirée s'est clôturée par un vin d'honneur fort apprécié où les échanges furent nombreux.



NOS DOYENS



Lors du traditionnel repas des aînés, M. le Maire et l'ensemble du Conseil ont souhaité à travers un petit discours et une attention mettre à l'honneur nos deux doyens du village.

Un moment riche en émotions.

JOURNÉE NETTOYAGE, LE 1^{ER} AVRIL



14 JUILLET

L'apéritif du 14 juillet, offert par la Mairie



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai s'est tenue en présence de des représentants de la gendarmerie de Ledignan, du commandant Nouallet, de l'adjutant-chef Rapparii et de M. Viardot, président du Souvenir français.

Une belle et émouvante interprétation du Chant des partisans fut effectuée par Estelle Inzani, nersoise.

GRAND PRIX DE LA CHANSON, 29 JUILLET



REMISE DES DIPLOMÉS



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

organisé par le CCAS le 10 Décembre 2023



LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS

24 ET 25 MARS 2023

La compagnie État Limite de Julien Reboul a donné deux représentations de GARD'À vous, lecture poétique et théâtralisée en association avec son Bidon-Phare-Autocuisseur s'est adressé à plus de 70 personnes sur les 2 soirées avec facéties, aphorisme et esprit.

Une lecture sensuelle, participative, percutante, poétique et gustative !



CINÉMA ITINÉRANCES, 29 AOÛT 2023

La commune a accueilli le 10^{ème} festival d'été d'itinérances en liaison avec les services d'Alès Agglomération pour la projection de Zai Zai Zai Zai de François Desagnat. Un beau moment de rires et bonne humeur.

LA VIE DE LA COMMUNE

RÉUNION DE MI-MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL



C'est une matinée studieuse qui attendait le Conseil municipal samedi 18 mars car il s'agissait en effet de faire un état des lieux de l'action municipale à mi-mandat et de préparer la poursuite des actions pour la 2^{ème} partie.

Force est de constater que la 1^{ère} partie de ce mandat fut fortement perturbée et les actions ralenties par la crise de la COVID, les retombées de la crise des finances publiques et de la guerre en Ukraine.

Le Conseil s'est ensuite penché sur l'état de réalisation du programme proposé en 2020.

Dans le domaine social et scolaire

- Il était proposé une aide au portage des repas. Le sujet reste à l'étude en lien avec les organismes.
- Une aide au numérique a été mise en place.
- Les jardins partagés buttent sur les problèmes d'accès à l'eau.
- L'aide au paiement de la cantine sous conditions a été effectuée dès 2020.
- L'éducation à la santé et la prévention routière est mise en place (prévention tabac en novembre 2022 et prévention routière).
- Hors programme : un système d'alerte et de contact a été mis en place en liaison avec l'Agglo.



Dans le domaine de l'écologie

Les candidats proposaient :

- La mise en place d'un service d'enlèvement des encombrants qui est effectif le 2^{ème} mardi de chaque mois.
- La mise en place d'une installation photovoltaïque pour autoconsommation. L'étude est lancée et le projet devrait prochainement voir le jour.
- Le passage à « zero phyto » est achevé, au-delà des espérances de la municipalité (« 3 grenouilles »).
- La lutte contre les décharges sauvages se poursuit et fait l'objet de plaintes systématiques.
- Une matinée de nettoyage a été mise en place une fois par an.

Dans le domaine des loisirs, la culture et associatif

Il était proposé :

- La création d'un parcours de santé autour du plateau sportif qui verra très prochainement le jour.
- Le champ de foire va être réaménagé avec la création d'un parking.
- Le réaménagement du complexe sportif, la création d'un city park sont à l'étude en liaison avec les services de l'État (zone inondable).
- Le temple est bien à disposition pour des manifestations, mais aucune ne s'y est tenue.
- Les boîtes à lire sont en place et connaissent un vif succès.

Dans le domaine du patrimoine communal et de la voirie

Les élus avaient proposé :

- L'agrandissement du hangar municipal pour lequel les plans sont à l'étude.
- Le « petit hangar » municipal a été réhabilité mais le manque de place actuel n'a pas encore permis de dégager de la place pour la mise à disposition de locaux aux associations.
- Un camion a été acheté.
- Un réaménagement total de la rue des quatre vents a été effectué avec cheminement doux. La dernière tranche est prévue et le plan de voirie est finalisé.
- Le passage à la fibre optique est effectif grâce à l'action du département.
- Des panneaux pédagogiques de réduction de vitesse ont été posés ou déplacés pour être plus

efficents. De nouveaux ralentisseurs vont être posés.

- Enfin, les élus participent assidument aux réunions de l'Agglo sans l'aide de laquelle partie de ces réalisations n'auraient pu se tenir.

Hors programme

- La municipalité a fait l'acquisition d'un véhicule, avec l'aide de l'Agglo.
- Une partie des lignes électriques est en cours d'enfouissement.
- Un nouveau service d'obtention de documents d'identité est créé depuis septembre 2023.
- La commune s'est inscrite dans le domaine de la sécurité et des incivilités à l'opération « Participation citoyenne » en liaison étroite avec la Gendarmerie après une réunion publique en décembre 2022.
- Enfin un parking devrait voir le jour à proximité du cimetière.

Riche réunion de mi-mandat qui permet aux élus de prendre acte de la réalisation de près de 90% du programme de 2020 et de mesurer le chemin restant à parcourir tout en maintenant un sain état des finances municipales.



Légende

- Action réalisée
- Action en cours
- Action non réalisée
- Hors programme

RENCONTRE MAIRE DE NERS ET JEUNES ADOLESCENTS SOURDS ACCOMPAGNÉS PAR LE SESSAD ARIEDA

Mercredi 11 octobre 2023, Mairie de Ners.

Mercredi 11 octobre, M. le Maire a reçu à la mairie des adolescents sourds accompagnés par le SESSAD ARIEDA dans le but de présenter les fonctions du maire dans une commune.



Cette rencontre s'inscrit pour ces jeunes dans le cadre d'un séjour sur la citoyenneté, et l'identification des lieux de pouvoir et des représentants de la république. Elle complète les rencontres prévues d'un député et d'un sénateur lors de leur visite, à Paris, de l'assemblée nationale et du sénat.

Une large place a été consacrée aux échanges entre le Maire et les jeunes. Ces derniers ont en effet bien participé au débat au travers de leurs questions.

LES JOURNÉES ÉCOLOGIQUES



Comme chaque année depuis 3 ans, les Nersoises et l'association JÉCI ont récolté plusieurs dizaines de kilos de déchets dans les fossés et rue du territoire communal.

Malheureusement, rendez-vous est déjà pris pour 2024.



INAUGURATION DE LA MAISON DES AIDANTS À ALÈS

Le 14 Mars 2023, Mmes Gesselle et Arcidiaco se sont rendues à l'inauguration de la Maison des Aidants d'Alès.

Un lieu où les personnes aidant un proche malade ou en situation de handicap peuvent trouver conseils, écoute, guidance, répit.



Par ailleurs Madame Gesselle tient des permanences bénévolement à la Maison des aidants.

Maison des aidants Filieris
24 place des Martyrs
30100 Alès
04 28 66 02 00

ÇA SE PASSE À NERS

Titres sécurisés

Depuis le 28 Août 2023 la mairie s'est dotée d'un service de traitement de titres sécurisés CNI/ Passeports.

La prise de rendez-vous se fait uniquement en ligne à partir du lien :

<https://www.espace-citoyens.net/alesagglo/espace-citoyens/Demande/ChoixTypeDemande>

Celui-ci est accessible depuis la rubrique « nouvelles démarches » et puis « Etat civil et rendez-vous ».

Le dépôt des dossiers se fait uniquement en Mairie l'après-midi de 13h à 15h30.

Le retrait des pièces uniquement le matin de 9h à 11h30.



SAS RIP

Ouverte depuis le 1er septembre 2023, la société RIP est située sur la commune de Ners, dans le Gard.



Elles vous proposent leurs services pour l'entretien de vos sépultures :

- Nettoyage soigné du monument et de ses bordures,
- Restauration des parties endommagées (petite maçonnerie, peinture, réchampissage des lettres,...),
- Création des bordures pour les tombes à même le sol pour l'embellissement de votre concession,
- Achèvement de la prestation par le dépôt d'une fleur ou composition florale de saison, en accord avec leur fleuriste local.

Pour chacune des prestations, elles déposent une rose éternelle (artificielle), offerte au défunt.

RIP prend soin de vos êtres chers et vous remercie pour votre confiance.

Mélanie et Laura

AMÉLIORATION DES SERVICES À NERS

Avec le concours d'Alès Agglomération pour le service des encombrants et le concours de l'État pour le service des titres sécurisés.

Il n'aura pas échappé aux Nersoïses la présence d'un nouveau véhicule communal circulant sur la commune.

En effet, depuis début octobre, avec le concours d'Alès Agglomération, la commune s'est dotée d'un nouvel utilitaire VL permettant ainsi un meilleur accès aux rues étroites du village, pour nos agents municipaux, Fabrice Malhautier et Jérôme France, pour le ramassage des encombrants (tous les 3^{èmes} mardis du mois sur inscription en mairie) et pour vider la colonne à cartons située au champ de foire.



P. Pupet, maire de Ners et les agents communaux en charge du ramassage des encombrants

LES ÉCHOS DE L'ÉCOLE

L'école de Ners a fait sa rentrée début septembre : avec 69 élèves inscrits, les trois classes comptent des effectifs de plus de 20 élèves. L'équipe pédagogique n'a pas changé, ainsi que l'équipe péri scolaire. Nous accueillons deux services civiques, Ness et Maïssa ainsi qu'une AESH, Nadège.

L'école va travailler cette année autour de projets propres à chaque période. Les enfants ont travaillé en s'amusant autour d'Halloween. La période 2 sera axée sur des activités autour de Noël (chorale, cuisine...). L'orientation, le carnaval, les Jeux Olympiques, le cirque seront des thèmes travaillés lors des prochaines périodes.

Les équipes enseignante et péri scolaire s'unissent aux élèves et à l'AEN (association de l'école de Ners), avec l'aide de la Mairie, lors de manifestations ponctuelles tout au long de l'année (vente de gâteaux, marché de Noël, loto...) afin de montrer le travail des enfants et de proposer des temps d'échanges et de partages autour de l'école.

LES TRAVAUX

Le jour de la rentrée scolaire, l'arrêt de bus un moment déplacé face au cimetière a retrouvé sa place au carrefour des rue des quatre vents, Jean Caplat et rue du Moutas.



En effet, les travaux (subventionnés à près de 80%) qui ont duré une partie du printemps et tout l'été sont en passe d'être achevés après un long temps d'étude, de recherche de subvention. Un nouveau plan de circulation est mis en place et un cheminement doux est installé.

Un grand merci aux riverains pour leur patience durant ces travaux.

Par ailleurs, depuis début novembre, il est procédé à l'enfouissement de certains réseaux électriques aériens du chemin d'Uzès au chemin de Péquigne en passant par la rue Caplat. Certains poteaux disgracieux ont donc disparu.

Il est par ailleurs prévu de finaliser l'aménagement du « chemin des écoliers » que constitue la rue des Quatre vents.

INCIVILITÉS

Vivre seul c'est mauvais, vivre en communauté, c'est l'une des étapes les plus difficiles de la vie (Gaston Buffalo).

Nous aurions pu espérer ne plus rédiger cet article mais malheureusement il reste nécessaire, malgré les efforts de nombre d'entre nous, de rappeler les efforts de citoyenneté ainsi que de respect mutuel.

Nos agents municipaux mettent tout en œuvre pour que le village soit le plus propre et agréable. Mais certaines incivilités telles que dépôts sauvages, poubelles, brûlage, déchets canins, rendent leur travail bien compliqué. Nous en appelons donc à un effort collectif et à la vigilance de chacun.

Le vivre ensemble c'est aussi le voisinage. Les bruits générés par le comportement d'une personne, d'un animal, causant des nuisances de jour comme de nuit peuvent altérer les relations. Il est donc primordial que le dialogue s'installe entre chaque voisin afin que cela ne prenne pas de l'ampleur.

Bien que nous soyons conscients que le stationnement peut être compliqué, certaines règles doivent être respectées :

- Je ne me gare pas devant une sortie de garage, tout comme je ne laisse pas ma voiture devant celui-ci car ceci est une pratique interdite selon l'art R417.10.
- Je ne laisse pas mon véhicule stationner plus de 7 jours sur la voie publique et ses dépendances. Sous peine d'enlèvement fourrière à vos frais.
- Je respecte les places handicapées.

Bien sur la plus grande prudence s'impose dans le village, adaptions notre vitesse dans le respect du code de la route et afin d'éviter un drame.

Nous ne pouvons sur une page repérer toutes les incivilités, c'est pourquoi nous souhaitons que cette phrase prenne toute sa place au quotidien : Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse.



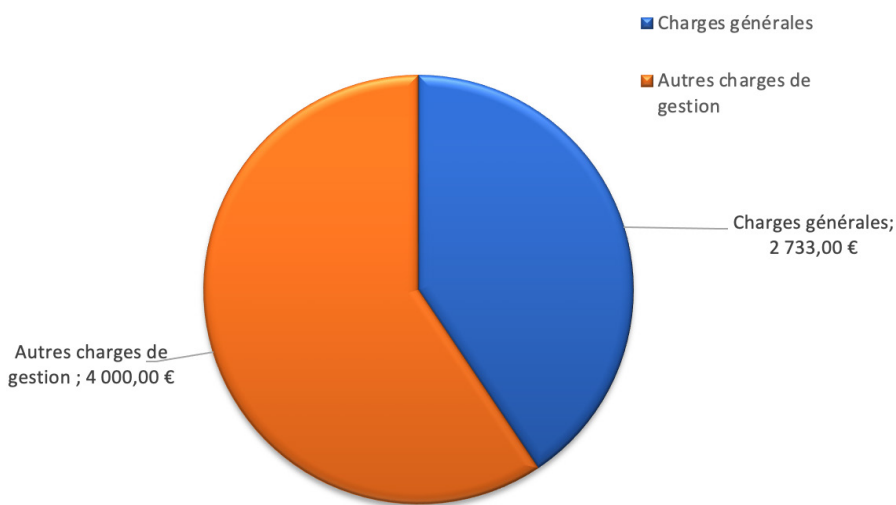
CCAS

La commune sous l'impulsion de Mr le Maire œuvre à maintenir le CCAS le plus actif possible, afin que cela puisse par des petites actions aider des personnes qui se voient fragilisées.

De nos jours l'entraide entre chacun prend tout son sens après une période bien compliquée avec l'arrivée d'un virus, une actualité parfois bien morose.

Au sein de la commune, quelques aides sont déjà en place tels que l'aide à la restauration scolaire, la télé alarme, le repas des aînés, la prévention auprès des personnes fragilisées (canicule).

L'ENTRAIDE



Fonctionnement : Dépenses

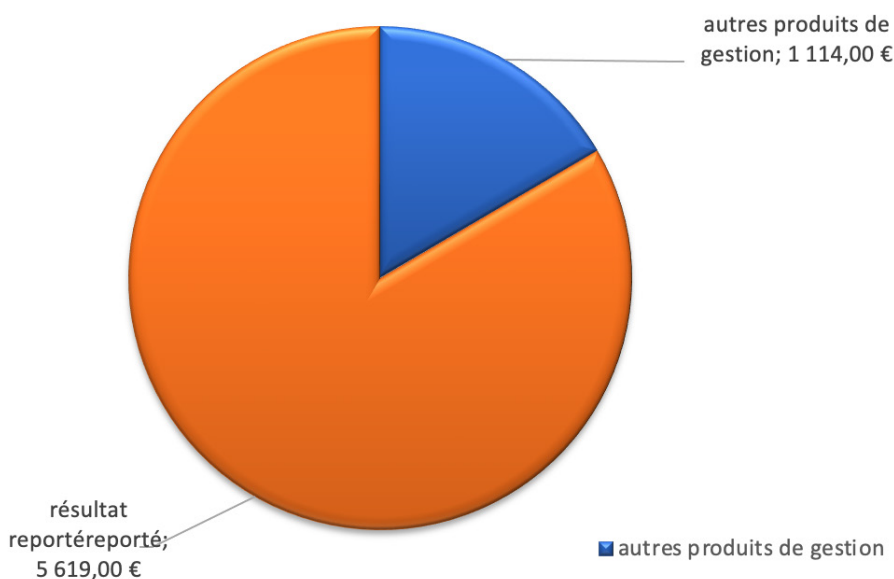
Mais pour que celui-ci fonctionne nous avons besoin de faire des actions afin de collecter des fonds. Ceux-ci serviront à des aides partielles ; pour les demandes plus importantes, il est possible d'être redirigé vers le centre médico-social de St Christol les Alès où une assistante sociale pourra aider dans différentes démarches.

L'ensemble des membres du CCAS fait son maximum pour donner de l'élan et s'investissent sur des manifestations en tenant buvettes, snacks tout ce qui peut enrichir celui-ci.

Mais une mission nous tient aussi à cœur : pouvoir à travers toutes celles-ci rassembler, fédérer les personnes du village pour favoriser le dialogue, les échanges et être attentif à son prochain.

Cette année, le marché de Noël a essayé de redynamiser le village et tout à été mis en œuvre pour que cette journée soit remplie de féerie et puisse le temps d'un instant lâcher prise.

Monsieur le Maire, l'ensemble des membres du CCAS, du conseil vous souhaitent une douce et merveilleuse année 2024.



Fonctionnement : recettes

- autres produits de gestion
- résultat reporté



LES INFOS DE L'AGGLO

Les composteurs

Rappel

A partir du 1er janvier 2024, le tri des déchets organiques devient obligatoire. Il est donc nécessaire de se munir de composteurs. Les services d'Alès Agglo mettent donc à disposition contre consigne de 20€ des bacs de compostage. Pour obtenir un bac, il faut s'inscrire en Mairie.



L'entretien du cours d'eau

Les conseils de Pierre Nègre, technicien de rivière à l'EPTB Gardons



Selon le Code de l'environnement, le propriétaire d'une parcelle située en bord de rivière est réglementairement tenu d'entretenir régulièrement le cours d'eau. Pierre nous en dit plus !



Pierre au pont de Salindres à Thoiras

Et oui, **le propriétaire riverain est aussi propriétaire des berges** du cours d'eau et porte donc la responsabilité de leur entretien ! Si besoin, il peut demander l'appui du syndicat de rivière compétent localement (comme ici l'EPTB Gardons), qui pourra le conseiller et intervenir, en fonction du caractère d'intérêt général, de son plan de charge et du degré d'urgence.

Concrètement, que dois-je faire si je suis propriétaire riverain ?

En fait, **il s'agit avant tout d'enlever tout ce qui pourrait gêner l'écoulement** lors d'une montée des eaux ! On retire les arbres qui poussent dans le lit mineur ou qui menacent de tomber dans le cours d'eau : ceux qui penchent trop, les arbres trop âgés ou ceux qui sont déjà morts.

La présence d'arbres morts dans la ripisylve est tout à fait normale. C'est un milieu en constante évolution. Ils offrent des abris à de nombreuses espèces (chauves-souris, oiseaux, loutres...) et c'est aussi une source de nourriture (insectes qui mangent le bois par exemple). Il ne faut intervenir que si

l'arbre menace de gêner l'écoulement à court ou moyen terme. On le coupe alors proprement, à la tronçonneuse, en évitant le traitement mécanique à l'épaveuse qui déchiquette les arbres et propage les maladies.

Il faut également retirer les embâcles (accumulation naturelle de matériaux solides, tels que le bois mort, apportés par les eaux), notamment à l'amont des ponts. Dans les petits cours d'eau et si c'est vraiment nécessaire, on débrousaille aussi la végétation herbacée ou arbustive et les ronces qui se développent dans le lit du ruisseau.

Quand et à quelle fréquence dois-je intervenir ?

On intervient préférentiellement **du 15 septembre au 1^{er} mars**, période pendant laquelle le milieu est moins vulnérable. On évite ainsi la période de reproduction des oiseaux. Les arbres coupés cicatrisent également beaucoup mieux à cette période (hors montée de sève). **La fréquence d'intervention dépend de la végétation.** Si elle est stable et en bonne santé, il peut se passer plusieurs années entre deux entretiens. Si la végétation est jeune, pas encore bien installée, il faut intervenir tous les ans, voire tous les 2 ans.

Pourquoi est-ce une « fausse bonne idée » de tout couper ?

En coupant toute la végétation des bords de cours d'eau, **on se prive des services essentiels qu'offre naturellement la ripisylve** : tels que la stabilisation des berges (il y a moins d'érosion) ou l'ombrage (il y a moins de végétation dans le cours d'eau et donc moins de travail d'entretien, et la qualité des eaux est meilleure). Il faut aussi garder en tête qu'**une zone coupée à blanc se verra rapidement envahie** par des espèces végétales pionnières ou invasives, qui vont demander un entretien beaucoup plus régulier !

Quelques bons gestes à retenir !

- **Quand vous abattez un arbre** : coupez-le au ras du sol, conservez la souche et les racines (stabilisation de la berge)
- **Gardez préférentiellement les essences les plus adaptées** (peuplier, saule, aulne, frêne)
- **Préservez les arbres les plus jeunes**
- **Conservez certains arbres morts** en retrait de la berge, qui ne risquent pas de tomber dans l'eau (abris pour la biodiversité)
- **Réalisez des coupes sélectives** pour favoriser le développement d'une végétation diversifiée (essences et classes d'âge variées)

LES INFOS PRATIQUES

L'AGENCE POSTALE

L'agence postale est ouverte tous les matins de 9h à 12h à la mairie. Lors de sa fermeture pour congés, formations ou autre, vous pouvez vous rendre à Vézénobres.



LES ENCOMBRANTS

Un service d'enlèvements des encombrants est à disposition. Celui-ci s'effectue tous les troisièmes mardis du mois. Pour cela vous devez vous inscrire en Mairie en remplissant un formulaire ou en le téléchargeant sur le site de la Mairie : www.ners.fr

Pour rappel : le dépôt sur la voie publique est passible de poursuites et d'une amende.



LES OBLIGATIONS DU JEUNE CITOYEN

Tout jeune français doit à partir de ses 16 ans, dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire se faire recenser en Mairie. Cet acte civique donne lieu à une attestation qui est obligatoire pour s'inscrire à un examen.

Par ailleurs, le futur citoyen doit avoir effectué la journée défense et citoyenneté tout aussi obligatoire pour s'inscrire à un examen (bac, ETC.) Cela assure également l'inscription automatique sur les listes électorales.

Pour une information plus détaillée :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

- **Qui?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- **Où?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- **Pourquoi?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique



LES FRELONS

La municipalité a renouvelé son partenariat pour la lutte contre les frelons.

De ce fait, vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel.

Prenez contact avec la mairie qui se chargera des démarches.



LES NUMÉROS UTILES

SAMU (services médicaux) et médecins de garde : **15 ou 112**

Pompiers : **18 ou 112**

Gendarmerie / Police Secours : **17**

Numéro du central de police :
04 66 78 14 22

Gendarmerie nationale : **04 66 86 16 67**

Gendarmerie de Vézenobres - Avenue des Cévennes, 30360 VEZENOBRES.

04 66 83 50 37

Commissariat de Police Alès :
04 66 78 14 22

Pharmacie de garde : **3237**

Allo Enfance maltraitée : **119**

Enfants disparus : **116 000**

Maltraitance seniors et handicapés : **3977**

Violence conjugale femmes (Info service) :
3919

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18) : **114**

SAMU social, Accueil des personnes sans domicile stable : **115**

Centre antipoison :
inter-régional de Toulouse :
05 61 77 74 47

Info Covid-19 pour questions non médicales, ouvert de 9h à 19h :
0 800 130 000

Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles :
04 66 78 32 31

Sida Info Service : **0 800 840 800**

Drogues Info Service : **0 800 231 313**

Urgence gaz : **0 800 47 33 33**

Opposition cartes bancaires :
0 892 705 705

Opposition chéquier : **0 892 68 32 08**

LES INFOS QUOTIDIENNES UTILES

Ramassage des poubelles

✓ **Ordures ménagères** : Les lundi et jeudi soirs (ramassage lendemain matin)

✓ **Tri sélectif** :

Emballages (poubelle bleue) : Le mardi soir (ramassage mercredi matin)

✓ **Déchetterie** :

D209, 30360 Saint-Césaire-de-Gauzignan. Tél. 06 35 17 33 41

De juin à septembre du mardi au samedi de 8h à 15h, le jeudi de 9h à 12h

D'octobre à mai du mardi au samedi de 9h à 16h, le jeudi de 9h à 12h

✓ **Les déchets végétaux** uniquement peuvent être déposés à la plateforme végétaux de Massillargues-Attuech. D982 à l'entrée de Massillargues Attuech à côté de la ZA Terre de Figuière. 07 76 93 67 54

De juin à septembre du mardi au samedi de 8h à 15h, le jeudi de 9h à 12h

D'octobre à mai du mardi au samedi de 9h à 16h, le jeudi de 9h à 12h

FOURRIÈRE ANIMALE

Une convention est signée avec la SACPA. Contacter la mairie.